

Introduction

Historique des relations entre la Communauté et les pays de l'Europe centrale et orientale

par

Pascal DELWIT

Chargé de recherches à l'Institut d'Etudes européennes

L'histoire des relations entre la Communauté et les pays de l'Europe centrale et orientale se ramène principalement à l'évolution des attitudes de l'Union soviétique et des organisations internationales dans lesquelles elle occupe une place prépondérante (Organisation du pacte de Varsovie, Conseil d'assistance économique mutuelle) envers les institutions communautaires.

1. Des débuts difficiles

Aux origines de la construction européenne occidentale, le comportement de l'URSS est extrêmement négatif. La proposition du plan Marshall en juin 1947 et la création de l'Organisation européenne de coopération économique exclut de fait les Soviétiques de l'initiative¹. Les conditions posées par le gouvernement américain pour bénéficier du plan Marshall apparaissent inacceptables au gouvernement soviétique. En particulier, l'aspect bilatéral des relations avec les Autorités américaines suscite la crainte de voir perdre le bénéfice de sa participation à la deuxième guerre mondiale, des sacrifices qu'elle a consentis et qui ont été reconnus lors des conférences de Yalta et de Potsdam sur le compte des pays "voisins": la Pologne, la Roumanie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la zone soviétique de l'Allemagne et, à l'époque encore, la Yougoslavie. D'autre part, la volonté américaine clairement exprimée de libéraliser le marché européen, d'en ouvrir les frontières, de supprimer les barrières douanières constitue sans aucun doute l'exigence la plus irrecevable.

Nous connaissons les conséquences du choix américain et du refus soviétique: l'émergence de la guerre froide, une tension permanente durant plusieurs années sur le continent européen, la création de l'OTAN puis du pacte de Varsovie, la mise sur pied d'une République fédérale et d'une République démocratique allemande, le durcissement idéologique et politique des pays "amis" de l'URSS qui deviennent en l'espace de quelques mois, des démocraties populaires à l'image de la Tchécoslovaquie en mai 1948.

A l'Est, cette réaction se double de l'élaboration d'une organisation économique censée rendre le change à l'OECE: le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) en janvier 1949. Son fonctionnement est basé sur la coopération. Cependant, l'URSS constitue le pivot d'un ensemble de relations bilatérales².

Lorsque sont signés en 1951, le traité CECA et, en 1957, les traités instituant l'Euratom et le Marché commun, l'Union soviétique y voit principalement la confirmation de la domination américaine sur les pays d'Europe occidentale. Sentiment renforcé par la tentative avortée de mettre sur pied une armée européenne commune. L'hostilité envers le Marché commun a été exprimée avec force et dogmatisme dans les dix-sept thèses sur la CEE publiées par l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales³.

Au point de vue politique, cet Institut présente l'origine de la CEE comme "le désir d'unir les forces de l'impérialisme, en vue, d'une part, de lutter contre le socialisme, les mouvements de libération nationale des peuples colonisés et des pays sous tutelle et, d'autre part, de renforcer les positions du capitalisme en recourant à des unions internationales de type étatique et monopoliste"⁴.

Du point de vue économique, il nie la possibilité d'une réelle intégration: "En ce qui concerne la CEE et l'Euratom, il est absolument hors de doute que même la réalisation complète des mesures prévues dans les traités constitutifs (ce qui en soi est déjà peu vraisemblable) ne pourra pas apporter de changements dans le caractère du capitalisme européen, ni conduire à la création d'un système économique unique"⁵.

Parallèlement à cette dénonciation, une autre forme de réaction s'esquisse au niveau du CAEM. Du 20 au 28 mai 1958, une réunion des représentants des partis communistes de chacun des Etats élabore les prémisses d'une nouvelle étape visant à créer une "division internationale socialiste du travail" (DIST). C'est en juin 1962, que seront formellement adoptés les principes de la DIST mais sur un projet minimaliste compte tenu des réticences exprimées par le gouvernement roumain.

2. Une nouvelle approche?

L'année 1962 voit également une inflexion dans l'approche soviétique à l'égard de la CEE. Le 23 mai 1962, l'économiste Arzumanjan reconnaît pour la première fois dans la *Pravda* que "la CEE constitue indubitablement une réalité politique et économique"⁶. Simultanément, le même Institut de l'économie mondiale et des relations internationales publie, cette fois, trente-deux thèses "sur l'intégration impérialiste en Europe occidentale". Certes le procès est toujours patent, mais la matérialité de la CEE est reconnue d'emblée: "A l'heure actuelle, les droits de douane frappant le commerce entre les six, ont été considérablement abaissés. (...) Ainsi, le Marché commun (...) est devenu une réalité politique et économique. (...) [II] ne constitue pas simplement la somme arithmétique des marchés nationaux des pays qui appartiennent à la CEE. Même sous ses formes capitalistes caricaturales, l'intégration économique peut favoriser l'augmentation du volume de production du commerce intérieur et extérieur"⁷. Ces déclarations font partie d'un nouveau climat naissant dans les relations internationales et d'une volonté de changement en Union soviétique et en Europe de l'Est. Les échanges commerciaux politiques, scientifiques croissent petit à petit dans les années soixante jusqu'à connaître quelques années "exceptionnelles" entre 1970 et 1975.

Sur le plan des relations commerciales, les exportations de la CEE vers les pays européens du CAEM grimpent de 3.700 millions d'écus en 1970 à près de 12.000 millions en 1975 tandis que les importations atteignent 8.500 millions d'écus en 1975 pour 3.800 millions en 1970⁸.

Politiquement, ce lustre connaît la préparation et la réalisation de la Conférence sur la sécurité et la coopération européenne dont l'acte final est signé à Helsinki le 1^{er} août 1975. En outre, les premiers contacts se nouent entre la CEE et le CAEM.

3. Les premières négociations CEE-CAEM

En août 1973, N. Fadeev⁹, secrétaire du CAEM, rencontre M. Norgard, président en exercice du Conseil des Communautés européennes pour lui proposer l'établissement de relations entre les deux organisations. La Commission européenne répondra positivement à l'initiative. Dès lors, une délégation de la CEE se rend à Moscou du 4 au 6 février 1975. Il s'agit d'une rencontre entre experts s'attachant à examiner la nature, les compétences de chaque organisation et les possibilités éventuelles de rapprochement. Les représentants des deux parties ne peuvent, cependant, que constater des divergences dans les approches respectives: le CAEM souhaite une reconnaissance mutuelle des deux organisations et la réalisation d'un accord cadre géré par une commission mixte. La Communauté, pour sa part, accepte la proposition de reconnaissance mutuelle se manifestant dans un accord de coopération au contenu assez limité mais, constatant l'absence de compétences et de pratiques du CAEM en matière de politique commerciale, elle refuse de négocier sur ces questions avec cette organisation. Elle exige l'établissement de relations avec chacun des pays membres et la possibilité de conclure des accords avec eux conformément au schéma qu'elle a proposé dès 1974.

Ces différences de compétence ne sont pas niées à l'Est. Elles sont, au contraire, soulignées pour distinguer la nature des deux organisations: "Alors que les Etats ouest-européens cherchent à résoudre les problèmes d'intégration par la création d'organes supranationaux et d'un système de droit supranational, les pays membres du CAEM cherchent la solution de leurs problèmes dans le respect de la souveraineté nationale des Etats membres. C'est là que réside la distinction de principe entre l'intégration économique socialiste et celle du monde capitaliste"¹⁰.

Après cette première prise de contact, Gérard Weiss, président du comité exécutif du CAEM, reçu par Gaston Thorn, président en exercice du Conseil des Communautés européennes, remettra une nouvelle proposition écrite concernant la conclusion d'un accord. Suite à la réponse de la Communauté, une nouvelle rencontre a lieu à Bruxelles le 21 septembre 1977. Celle-ci met en présence M. Marinescu, président en exercice du Comité exécutif du CAEM, M. Velkov, membre de son secrétariat, H. Simonet, président en exercice du Conseil de la Communauté, et W. Halferkamp, vice-président de la Commission chargé des négociations entre la CEE et le CAEM. Le communiqué conjoint publié à l'issue de la rencontre apparaît alors plutôt optimiste: "Les conversations ont donné lieu à un échange constructif d'opinions concernant les négociations futures et les modalités de leur déroulement, et il a été possible de mieux comprendre les positions respectives et d'envisager le début des négociations, en vue d'un accord, pour la première partie de l'année 1978. Rapport sera fait aux autorités respectives et les arrangements nécessaires à l'ouverture des négociations seront communiqués ultérieurement"¹⁰.

Effectivement, une nouvelle rencontre est organisée les 29 et 30 mai 1978 entre W. Halferkamp et N. Fadeev qui débouche sur la mise au point d'une procédure de discussion. Toutefois, la longueur des délais entre les rencontres, l'importance pointilleuse accordée aux questions de procédure ne cachent pas les difficultés à réaliser l'accord. Le fond du problème subsiste. C'est toujours pour essayer de progresser sur cette question qu'un groupe d'experts des deux organismes se réunissent à Bruxelles du 25 au 28 juillet 1978. Ils définissent plus concrètement le champ d'application et les modalités d'un accord. D'aucuns croient, à la fin de 1978, à l'imminence de sa réalisation. Mais il ne verra pas le jour. A l'inverse, les années suivantes marquent un recul dans la volonté de le réaliser, un retrait par rapport aux formes de compromis possibles. En 1981, la négociation est suspendue.

4. Les raisons d'un échec

Les raisons de cet échec sont d'ordre politique et économique. A la fin des années 1970 et au début des années 1980, les relations Est-Ouest connaissent une détérioration sensible (Afghanistan, Pologne) qui est funeste pour l'aboutissement des négociations.

Certains commentateurs, à l'instar de John Pinder, préconisent l'utilisation de la négociation CEE-CAEM à des fins politiques et militaires: "Si la CEE disposait d'instruments plus étoffés concernant son commerce avec l'Union soviétique, leur efficacité politique serait d'autant plus accrue. De fait, on peut soutenir que les perspectives de croissance de l'économie soviétique sont si faibles pour les années 1980 que les planificateurs de Moscou seront obligés d'acheter usines et matériel aux entreprises de la CEE s'ils veulent améliorer si peu soit-il le niveau de vie de leurs concitoyens. (...) La politique de la CEE à l'importation et à l'exportation pourrait exercer une forte influence afin que l'URSS adopte un comportement compatible avec les intérêts communautaires. Il serait possible par là d'user de la puissance économique de la Communauté pour redresser le déséquilibre des forces militaires, fût-ce dans une mesure limitée. (...) La CEE devrait étudier sérieusement les ressources que peut offrir la politique commerciale comme instrument de politique étrangère vis-à-vis de l'Union soviétique"¹¹.

Sur le plan économique, la chute sensible des échanges commerciaux entre les pays des deux ensembles rend moins importante et nécessaire, aux yeux des représentants des deux parties, la conclusion de la négociation. De nombreux Etats de la Communauté européenne ont par ailleurs contourné – en tout ou en partie – les compétences communautaires en concluant des accords de coopération¹².

A l'échelle politique et diplomatique, c'est donc l'impasse. Au niveau économique, les pays membre du CAEM opèrent, par nécessité, une sérieuse contraction de leurs importations en provenance des pays occidentaux en raison d'un endettement considérable¹³.

5. Relance et aboutissement des discussions

Il faudra attendre les années 1984-1985 pour que s'éclaircissent peu à peu les rapports Est-Ouest. A l'issue d'une période d'immobilisme et de gérontocratie, l'URSS connaît un vent de renouveau avec l'accession de M. Gorbatchev au rang de secrétaire général du PCUS. Celui-ci lance très rapidement une politique de *perestroïka* mais surtout de *glasnost*.

Les relations CEE-CAEM vont bénéficier de cette nouvelle phase. Le 29 mai 1985, M. Gorbatchev à l'occasion de la venue de B. Craxi, premier ministre italien et président en exercice du Conseil des Communautés européennes, reconnaît la CEE comme entité politique à part entière et se déclare prêt à la relance d'un processus de négociation entre le CAEM et la CEE: "L'Europe est un continent où il existe des organisations multilatérales. Chacune d'elles a acquis une expérience non négligeable. J'ai en vue tout d'abord le Conseil d'assistance économique mutuelle et la Communauté économique européenne. Il est temps, semble-t-il, d'établir entre elles des relations économiques mutuellement avantageuses. Dans la mesure où les pays de la CEE interviennent comme "entité politique", nous sommes prêts à chercher avec elle un langage commun en matière de problèmes internationaux concrets également"¹⁴. Dès le 14 juin 1985, l'ambassadeur de Pologne en Belgique, S. Matosek remet à J. Delors, président de la Commission, et à W. De Clercq, commissaire chargé des relations internationales et de la politique commerciale, une lettre de V. Sytchov, secrétaire exécutif du CAEM, préconisant, à nouveau, l'établissement de relations entre les deux organisations. Le parcours pour une reconnaissance mutuelle est relancé. Le 30 juillet, W. De Clercq remet à l'ambassadeur de Roumanie une lettre de réponse adressée à M. Sytchov, affirmant "la disponibilité de la Communauté à reprendre le dialogue avec le CAEM interrompu depuis 1981"¹⁵.

La Communauté européenne proposera, comme par le passé, une démarche parallèle: coopération avec le CAEM et établissement de relations avec chacun des pays membres. Ceux-ci marqueront leur accord y compris l'URSS, ce qui constituait indubitablement un renversement dans la doctrine et la pratique soviétiques. Peu d'obstacles semblent devoir se dresser dès lors, sur la route de l'accord si ce n'est le problème de la clause territoriale sur Berlin-Ouest, comme le précisait V. Sytchov en 1987: "L'intérêt des deux organisations pour la normalisation de la situation se manifeste par le rapprochement progressif des positions des parties concernant le projet de déclaration sur l'établissement de rapports officiels entre le CAEM et la CEE proposé par le Conseil. Au fond, seule la forme sous laquelle sera reflétée la réserve territoriale sur Berlin-Ouest reste non concertée dans ce document"¹⁶.

En mai 1988, l'accord de reconnaissance est approuvé et la déclaration conjointe est signée le 25 juin 1988 à Luxembourg¹⁷.

L'adoption de cette déclaration a immédiatement permis l'établissement de missions des pays d'Europe de l'Est auprès des Communautés européennes. D'autre part, la Hongrie, en négociation depuis plusieurs années, a signé, le 26 septembre 1988, un accord de commerce et de coopération économique¹⁸. La Tchécoslovaquie, quant à elle, signe un accord de commerce sur les produits industriels le 19 décembre de la même année¹⁹.

Cette rapidité ne doit pas surprendre tant il est vrai que la reconnaissance par le CAEM de la CEE est la traduction juridique d'un processus engagé dans les faits. Des accords sectoriels avaient déjà été négociés et signés avec certains pays de l'Est. La Roumanie avait même conclu un accord en décembre 1980²⁰.

Pendant les premiers mois de 1989, ce sont surtout les évolutions politiques en Pologne et en Hongrie qui vont bouleverser le rythme et la nature des relations entre la CEE et ces pays.

En Pologne, la table ronde réunissant le gouvernement et les représentants de l'Eglise et de *Solidarité* débute en février 1989 et débouche quelques mois plus tard sur les

élections législatives de juin 1989 durant lesquelles *Solidarité* obtient 99 sièges sur 100 au Sénat et tous les sièges "disponibles" à la Chambre (35%). En septembre 1989, est formé le premier gouvernement à majorité non communiste depuis la guerre sous la direction de L. Mazowiecki.

En Hongrie, le processus est engagé à l'intérieur du parti communiste. En mai 1988, le Congrès dépose J. Kadar, au pouvoir depuis 1956 et le remplace par K. Grosz dans le cadre d'une direction collégiale. Seize mois plus tard, le Congrès d'octobre 1989 saborde le parti et crée un nouveau parti socialiste. Des élections législatives sont organisées les 25 mars et 10 avril 1990 et voient le triomphe du Forum démocratique hongrois dont le dirigeant J. Antall formera le premier gouvernement non communiste d'après-guerre.

La Pologne et la Hongrie sont donc au centre des préoccupations communautaires – et extracommunautaires – à ce moment. Après le sommet économique occidental de juin 1989, la Commission des Communautés européennes est chargée de la coordination de l'opération PHARE²¹. En outre, elle signe avec les autorités polonaises un accord de commerce et de coopération commerciale et économique, le 19 septembre 1989.

6. L'accélération de l'Histoire

Les mois "historiques" de septembre à décembre 1989 vont interpellier à un double titre la Communauté européenne. Quelle attitude allait-elle prendre à l'égard des nouveaux régimes à l'Est? De quelle manière serait-elle affectée par ces bouleversements?

Il est évidemment trop tôt pour répondre à ces deux questions. L'accélération des événements a rendu caducs bien des verdicts posés cette dernière année pour qu'on se risque à en établir de nouveaux. Aussi, nous contenterons-nous d'énumérer les réalisations accomplies, les pistes de travail mises en chantier et les interrogations soulevées.

L'axe principal d'intervention de la Communauté européenne a été la conclusion d'accords de coopération et de commerce dits de la "seconde génération" avec la RD (mars 1990), la Tchécoslovaquie (mars 1990), la Bulgarie (avril 1990). Les négociations avec la Roumanie ont déjà débuté mais la Communauté a cependant attendu les résultats des élections de mai 1990 pour réellement discuter. Nul doute cependant que les journées du mardi 13 et mercredi 14 juin, qui ont vu la répression violente des manifestations Bucarest par les mineurs, ne les ralentissent à nouveau.

En outre, à l'exception des cas particuliers de l'URSS et de la RDA, la Communauté s'est prononcée en faveur d'un statut d'association avec les pays de l'Est sans que cela implique un lien avec d'éventuelles adhésions ultérieures.

La politique à l'égard de l'URSS est plus circonspecte. Un accord commercial et coopération minimaliste a été signé le 18 décembre 1989 mais de nombreuses questions restent en suspens. En particulier, celle de l'aide économique pour laquelle des dissensions existent à l'intérieur du Conseil des Communautés comme a pu encore le révéler le sommet des sept pays les plus industrialisés, de Houston, au début du mois de juillet.

En ce qui concerne la RDA et la réunification allemande, des dissensions ont également vu le jour au sein des Douze. La marche forcée du chancelier Kohl vers l'unification

allemande, ses hésitations et ambiguïtés quant à l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse, ses initiatives sans consultation ont mis à mal la cohérence et la solidarité communautaire. Certes, ces problèmes ont été officiellement dépassés lors du Conseil européen de Strasbourg, en décembre 1989, et du Conseil extraordinaire de Dublin, en avril 1990. Mais les propos récents du ministre britannique de l'Industrie et sa démission illustrent la persistance du malaise. L'intégration de la RDA dans les Douze a été abordée dans un document préparé par la Communauté en vue du Conseil d'avril 1990. Celle-ci distingue trois étapes: une "phase intermédiaire d'adaptation" allant de la création de l'union monétaire interallemande le 1^{er} juillet 1990 jusqu'à l'unification formelle des deux Allemagnes, une "phase transitoire", et une "phase d'intégration" de l'ex-RDA, beaucoup plus floue sur les délais à tenir²².

Enfin, à l'initiative de la Communauté européenne, l'acte constitutif de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) a été signé le 29 mai 1990. Elle y détient, avec les Etats membres 51% du capital. Le siège de la Banque se situera à Londres, elle sera dirigée par le Français J. Attali, conseiller économique du président F. Mitterrand, et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1991.

7. Une nouvelle étape pour la CEE?

Les changements à l'Est ont donc interpellé la Communauté économique européenne dans son fonctionnement et dans son essence. La question de la réunification allemande a, comme nous l'avons vu, rapidement soulevé des problèmes: quel sera le poids de l'Allemagne réunifiée dans la Communauté européenne? Quelles seront les orientations de la future Allemagne? D'autre part, les changements politiques à l'Est posaient également la question de la place et du rôle des Douze dans la (re)constitution d'une Europe de l'Atlantique à l'Oural.

Dans ses vœux de nouvel an, le président français, F. Mitterrand a évoqué pour la première fois une nouvelle construction de l'Europe: "Elle peut se faire en deux étapes. D'abord grâce à notre Communauté des Douze, qui doit absolument renforcer ses structures, comme elle vient de le décider à Strasbourg (...). La deuxième étape reste à inventer. A partir des accords d'Helsinki, je compte voir naître dans les années quatre-vingt-dix une confédération européenne au vrai sens du terme, qui associera tous les Etats de notre continent dans une organisation commune et permanente d'échange, de paix et de sécurité"²³.

Pour sa part, J. Delors dans son discours d'ouverture de la session parlementaire à Strasbourg est sorti de sa politique gradualiste en appelant à l'accélération de l'institution de l'Union européenne: "L'urgence oblige à être plus audacieux. Face au degré d'engagement demandé à la Communauté, aux risques de dilution – ne serait-ce que par la tentative de certains pays effrayés par l'évolution du continent, de jouer une carte plus nationale – il nous faut une armature institutionnelle qui résiste à toute épreuve"²⁴.

Cette volonté de pousser plus avant l'Europe politique a trouvé un premier aboutissement par l'adoption, au Conseil extraordinaire de Dublin, d'une proposition commune de F. Mitterrand et d'H. Kohl visant à l'organisation d'une conférence intergouvernementale sur la construction de l'Europe politique. Celle-ci travaillera parallèlement à la conférence intergouvernementale sur l'union économique monétaire européenne.

Le Parlement européen a également réagi par rapport à ces événements. La session parlementaire du 9 au 13 juillet a été consacrée à la discussion de quatre rapports sur la réforme des institutions: le rapport d'E. Colombo, sur un projet de constitution de l'Union européenne sur base du projet de traité Spinelli; le rapport de D. Martin, sur la prochaine conférence intergouvernementale; le rapport de V. Giscard d'Estaing, sur le principe de subsidiarité dans la future constitution; et, enfin, le rapport de M. Duverger, sur l'organisation des assises avec les parlements des Etats membres. Ces quatre rapports ont donné lieu au vote de quatre résolutions adoptées à de larges majorités préconisant et envisageant l'accélération de la construction politique de l'Europe et les modalités de celle-ci²⁵.

8. Conclusions

Après une période d'une trentaine d'années où l'Union soviétique et les pays de l'Est ont ignoré juridiquement, et pour une large part, politiquement, la CEE, les rapports entre la CEE et les pays de l'Est ont connu une accélération inattendue et soudaine suite aux changements fondamentaux intervenus dans les pays du CAEM.

Quelques mois à peine après la chute du mur de Berlin, une évolution considérable s'est produite à tous les niveaux, mais de nombreuses questions restent en suspens.

De nombreuses organisations internationales sont appelées à se transformer radicalement, à disparaître et d'autres à naître. La CEE, à l'image de la CSCE, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN, du CAEM, ou du pacte de Varsovie a été secouée par l'ampleur des bouleversements. Elle a entamé une réflexion visant à accélérer sa construction politique et économique comme entité supranationale mais les embûches demeurent importantes.

Tout comme à l'Est. Nul ne peut prédire aujourd'hui les destinées de l'URSS. Les réformes économiques lancées en Europe orientale suscitent de graves problèmes sociaux qui risquent de compromettre leur succès.

Toute forme d'intervention qui ne tiendrait pas compte de cette dimension participerait aux risques de dérapages très dangereux dont quelques signes avant-coureurs sont déjà apparus.

NOTES

- ¹ Sur cette question, voir par exemple André FONTAINE, *Histoire de la guerre froide. De la révolution d'octobre à la guerre de Corée*, Paris, 1965, 496 pages et Yves DURAND, *Naissance de la guerre froide 1944-49*, Messidor, 1984, 323 pages.
- ² Voir Marie LAVIGNE, *Le COMECON*, Paris, 1973, 384 pages.
- ³ On peut trouver l'intégralité des thèses dans B. DUTOIT, *L'URSS et l'intégration européenne*, Université de Lausanne, 1964, 237 pages.
- ⁴ B. DUTOIT, *op. cit.*, p. 189.
- ⁵ B. DUTOIT, *op. cit.*, p. 191.
- ⁶ Cité dans C. ZORGBIBE, *L'Europe de l'Est face au Marché commun*, Paris, 1970.
- ⁷ B. DUTOIT, *op. cit.*, p. 211.
- ⁸ CEE (Eur. 9), compte non tenu du commerce interallemand. Source: *Eurostat*.
- ⁹ T. USENKO, intervention au colloque du Centre d'Etudes européennes (UCL): "L'intégration en Europe: la CEE et le COMECON", 3-5 octobre 1975.
- ¹⁰ *Bull. CE*, n°9, 1977, p. 10.
- ¹¹ John PINDER, "Les négociations entre la CEE et le COMECON", *Politique étrangère*, septembre 1980, p. 676-677. Voir aussi le rapport d'U. IRMER au Parlement européen sur les relations CEE-CAEM, septembre 1982.
- ¹² Sur cette question, voir Jérôme DE PUIFFERAT, "La CEE et les pays de l'Est", *RMC*, 1984, p. 25.
- ¹³ A titre d'exemple, l'endettement net en devises convertibles en 1981 est de 20,5 milliards de dollars pour l'URSS, 12,3 pour la RDA, 25,4 pour la Pologne, 3 pour la Tchécoslovaquie, 7,8 pour la Hongrie, 9,9 pour la Roumanie et 2,4 pour la Bulgarie. Source: *Economic Survey of Europe, 1987-88*, Nations Unies.
- ¹⁴ M. GORBATCHEV, Allocution au déjeuner offert au grand palais du Kremlin en l'honneur de Bettino Craxi, président du Conseil des ministres d'Italie, le 29 mai 1985 in M. GORBATCHEV, *Discours et articles choisis*, Editions du progrès, 1986, 502 pages.
- ¹⁵ *Bull. CE*, n°7-8, 1985, p. 98.
- ¹⁶ V. SYTCHOV, "CAEM-CEE: vers l'établissement de relations officielles", *Est-Ouest*, décembre 1987, p. 14.
- ¹⁷ *JOCE*, n°L 157, du 24 juin 1988, p. 35.
- ¹⁸ *JOCE*, n°L 327, du 30 novembre 1988, p. 1.
- ¹⁹ *JOCE*, n°L 88, du 31 mars 1989, p. 2.
- ²⁰ *JOCE*, n°L 352 du 29 décembre 1980, p. 1.
- ²¹ Coordination des aides à la restructuration économique en Pologne et en Hongrie, *Bull. CE*, n°7-8/1989, p. 76.
- ²² Marcel SCOTTO, "La CEE prévoit d'intégrer la RDA au terme d'un processus en trois étapes", *Le Monde*, 20 avril 1990.
- ²³ Les vœux de F. MITTERRAND, *Le Monde*, 2 janvier 1990.
- ²⁴ Programme de travail de la Commission 1990. Présentation devant le Parlement européen par le président J. DELORS et réponses données à l'issue des débats, Strasbourg, 17 janvier et 13 février 1990. *Bull. CE*, suppl. 1/90, 61 pages, p. 12.
- ²⁵ Voir Europe Documents, *Agence Europe* du 19 juillet 1990, 15 pages.